



Situation a Garchizy



Mercredi 21 juillet, la direction nous a informés que le CSE central portant sur la situation à Garchizy, initialement prévu le jeudi 22 juillet à 9h30, était reporté à 16h30.

La direction n'a pas, une nouvelle fois, tenue ses engagements envers les organisations syndicales. Une pratique qui se répète, régulièrement, ces derniers temps et qui nous amène à nous poser certaines questions... notamment l'exclusion de la CGT.

A moins que ce changement soit dû à une potentielle gueule de bois matinale dû à une « Garden Party » qui s'est déroulée, mercredi soir, dans un cadre idyllique que seuls nos monarques et certains privilégiés connaissent et tout ça aux frais de la princesse...!!

Si la distanciation physique a été mise en place avec la crise sanitaire, la direction quant à elle, a créé la distanciation sociale... en excluant le reste du personnel. (Vous savez... les larbins)

Revenons à l'objet de la réunion:

Après l'incendie qui a ravagé le bâtiment de stockage de l'usine FPT à Garchizy la nuit du vendredi 16 juillet, un CSE Extra a eu lieu le lundi 19 juillet en urgence sur le site entre les organisations syndicales et la direction pour faire un point sur la situation. Ce bâtiment servait de stockage pour les pièces neuves vouées au montage, des moteurs prêts à être expédiés et comportait aussi les salles de bancs d'essais. Fort heureusement, aucune victime à déplorer.

Les principales actions:

- Mise en place de l'activité partielle sur 6 mois. Reste à définir Le nombre d'heure.
- Les salariés resteront chez eux jusqu'au début des congés payés. Seuls quelques salariés seront sur le site pour finir les moteurs dits Light.
- Aucune prévision pour la reprise au retour des congés.
- Les 4 salariés prêtés sont revenus sur le site de Bourbon-Lancy.
- Il n'est pas prévu de faire venir les salariés de Garchizy à Bourbon-Lancy.
- les essais des moteurs de Garchizy se feront sur le site de Bourbon Lancy.
- la direction ne reviendra pas sur leur décision concernant la signature des contrats CDI du mois juillet pour les 8 salariés concernés.
- les contrats intérimaires sont, eux, arrêtés.

Pour l'instant, les causes de l'incendie ne sont pas encore définies et une enquête est en cour. La direction réfléchit sur le fait de remettre le bâtiment sur pied, à condition que les murs n'aient pas été touchés.

Pour finir, merci à nos camarades de la CGT de FPT Garchizy pour nous avoir donnés toutes ces infos... car la direction avait d'autres préoccupations plus importantes !!!